Numéro 148

Mercredi
21 mai 1980

Prix : 1 F

12, Cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Statistiques officielles : comme la réalité est déplaisante, le pouvoir invente la réalité corrigée • Saint-Etienne : Manufrance, c'est pas fini • Universités : frissons de printemps • C.e.e : les socialistes pour l'urgence • Cannes : des festivaliers inattendus • Québec : référendum à trois issues • Zaïre : Amnesty dénonce encore • Police : les journalistes suspects aux frontières

Suite polonaise pour Giscard

Echec avec préméditation

Giscard n'a pas démenti d'Estaing. « J'avais annoncé à l'avance que je ne cherchais pas à obtenir un succès... » a dit l'un. L'autre a tenu parole. Pour n'y avoir pas eu de succès, il n'y a pas eu de succès du tout. La suite polonaise n'aura pas de suite. Comme prévu. C'est donc un échec avec préméditation.

Mister Giscard et le docteur d'Estaing n'en sont pas moins très contents d'eux. Comme ils l'ont déclaré avant de quitter Varsovie... « le sommet a atteint son but ». Puisque le but n'était pas le succès, que pouvait-il donc être ? Pas d'aboutir à un communiqué commun puisque le président l'a dit sèchement : « la diplomatie ne consiste pas à faire des communiqués ». Elle ne consiste pas non plus apparement à trouver un accord.

En effet, sur le point essentiel - l'affaire de Kaboul - il a fallu constater que « les positions éloignées sont restées éloignées ». Le contraire eut été inattendu, compte tenu des avis répétés des soviétiques avisant tous les bons entendeurs qu'ils n'étaient pas prêts à retirer leurs troupes d'Afghanistan.

Brejnev sur le podium

Il n'empêche qu'à cette situation qualifiée avant hier « d'inacceptable », le président français a découvert hier qu'on pouvait trouver une solution politique. Et qu'il fallait la chercher. C'est précisément ce que cherchait M. Brejnev qui, lui, ne se sera pas, ainsi, déplacé pour rien et qui a pu saluer cette opération comme « un événement important dans l'histoire de la détente ». Giscard qui récuse « la diplomatie de l'estrade » a laissé son partenaire monter tout seul sur le podium. Il a tout de même obtenu un avantage : il y aura un sommet Est-Ouest !

Concession pas trop difficile à arracher dans la mesure où les pays du pacte de Varsovie et le « gouvernement » afghan venaient justement d'en faire la proposition. Il est vrai qu'on ne s'est pourtant pas entendu sur qui et quand.

Sur qui... les Russes veulent beaucoup de monde... autant dire tout le monde. Valéry Giscard d'Estaing n'en veut que quelques uns... sélection par la grandeur.

Quant à quand... Ce ne serait pas avant l'année prochaine: On a laissé entendre que c'était à cause des élections américaines... Comme s'il n'y avait pas aussi, cette année là, des élections présidentielles et hexagonales.

Les deux propositions de sommet donc « ne coïncident pas » comme l'analyse l'éditorialiste de *l'Humanité*... « mais elles ne sont pas inconciliables ». Et il ajoute : « les désaccords qui persistent ne sont pas des obstacles infranchissables... même s'agissant de l'Afghanistan... On admet à Paris comme à Moscou, la nécessité d'une solution politique qui garantisse à l'avenir ce pays contre tout ingérence intérieure et lui permette d'être un état non-aligné. »

Convergez... convergez... il en restera toujours quelque chose. Les convergences convergent à Varsovie. L'ordre règne à Kaboul.

Georges Fillioud

épingle

« Au plan de la société, la France est un modèle de liberté et de respect de l'individu. »

Michel Poniatowski, à propos des six années de présidence giscardienne.

Grenoble

La police « choisit » les jurés d'assises

Faudra-t-il désormais, pour siéger comme juré d'assises, faire la preuve de ses sympathies pour les partis au pouvoir, ou déclarer sur l'honneur que l'on n'a jamais appartenu, ni soutenu de près ou de loin, les partis d'opposition ?

C'est bel et bien la question que pose, à Grenoble, la communication au Parquet général, par les services de police, de renseignements confidentiels sur des personnes susceptibles d'être désignées (... ou récusées) comme jurés.

Informé de ces faits, Maître Michel Prudhomme, président de la section grenobloise de la Ligue des Droits de l'Homme, vient d'écrire au président de la Cour d'Assises pour lui demander de bien vouloir

(suite en page 2)

Naples, Islamabad, Varsovie

Solidarité à géométrie variable

On peut présenter sous l'angle de la solidarité les décisions de la Communauté européenne prises à Naples dimanche dernier de mettre en application immédiatement les sanctions contre l'Iran. Mais il vaut mieux ne pas se pencher sur le détail de ces sanctions. On constate en effet qu'elles ne sont pas applicables au contrat signé avant la date de la prise des otages (le 4 novembre 1979).

Or le courant d'affaires s'est pratiquement tari depuis lors, les hommes d'affaires ayant l'habitude de mesurer les risques. D'autre part, les échanges sanctionnés ne concernent que les pays signataires et rien n'empêche un industriel français par exemple de continuer de fournir l'Iran à partir d'une filiale située dans un pays tiers. Il semble donc qu'il faille mesurer cette solidarité à l'aulne de l'habileté diplomatique, qui consiste à servir les viandes avariées dans une sauce fraîche. Il subsiste un large scepticisme sur l'efficacité de telles sanctions pour accélérer la libération des otages ; il n'y a donc pas lieu de s'indigner des conséquences de la duplicité, mais de la duplicité elle-même.

C'est une preuve plus tangible de solidarité que les iraniens ont offert aux rebelles afghans en faisant admettre les principaux représentants de la résistance afghane au sein de leur délégation officielle à la conférence islamique d'Islamabad. Il semble que leur initiative n'est pas été du goût des pays du « front de fermeté arabe », qui préfèreraient n'avoir pas à choisir entre un peuple islamique et certaines affinités électives ou prudentes avec l'U.r.s.s. La solidarité s'est, à cette occasion, limitée aux intérêts stratégiques des uns et des autres.

Enfin l'Elysée s'est efforcée de présenter le voyage du Président de la République comme une étape fondamentale du rétablissement des communications est-ouest pour manifester la solidarité atlantique. « Inefficace, ridicule, impardonnable » ont jugé nos solidaires alliés outre-atlantique qui ont parlé de manœuvre électorale.

Parallélisme provisoire ou paravent commode, ce sont les seules formes que connaît la solidarité internationale. L'abcès du Moyen-Orient en révèle cruellement la trame.

ENTRETIEN

Après la démission du P.d.g de Manufrance :

Préserver un outil essentiel pour Saint-Etienne

Manufrance à nouveau en crise ? La semaine dernière, le P.d.g de la société nouvelle Manufrance donnait sa démission, apparemment en désaccord avec les principaux actionnaires. Mal endémique ?

Nous avons rencontré Bruno Vennin, Conseiller général et Premier adjoint au maire de Saint-Etienne pour faire le point sur cette situation. Rappelons que la ville de Saint-Etienne était jusqu'à un passé proche un des principaux actionnaires de l'entreprise.

— Une nouvelle crise de direction vient d'éclater à Manufrance : de quelle situation est-elle l'expression ?

Les efforts du personnel, de la direction et du Conseil d'administration de Manufrance ont permis, depuis un an, un redressement spectaculaire : la diffusion du *Chasseur Français* progresse ; la production a été réorganisée et la saison de vente des armes de chasse se présente bien ; un gros effort a été fait pour la logistique de la vente par correspondance et le nouveau catalogue est bien accueilli. Ce sont des éléments positifs importants.

Mais, le problème du capital n'est pas résolu : la société nouvelle Manufrance, gérante du fonds de commerce et d'une activité de 500 millions de francs de chiffres d'affaires n'a qu'un capital de 3 millions et un seul vrai « partenaire » dans son conseil : la Mutuelle d'assurance M.a.c.i.f ; moyennant quoi, la situation financière et de trésorerie est fragile : les banques prêtent un concours financier quasi nul ; le crédit fournisseur est très faible.

La direction est obligée de gérer la trésorerie au plus juste : les achats sont très réduits (d'où les « différés », c'est-à-dire des retards de livraison de clients ce qui est grave pour une entreprise de vente par correspondance). Manufrance ne peut faire aucun investissement pour préparer l'avenir. Les objectifs et la gestion des magasins n'ont pas été repensés et ils perdent beaucoup d'argent.

On bute donc sur le problème des nouveaux « partenaires » éventuels qu'il faut faire rentrer dans la Société pour lui assurer technique et crédit. La M.a.c.i.f, qui n'est pas une entreprise capitaliste, mais dispose de gros moyens, a pris un risque : les vrais capitalistes hésitent d'autant que l'attitude du gouvernement est incertaine malgré le déblocage du solde du prêt du F.d.e.s (6 millions) en avril.

— Pourquoi le P.d.g a-t-il démissionné ? Quelle est la position des organisations syndicales ?

Il y a eu crise de confiance entre la M.a.c.i.f et M. Mestries devant l'absence de solution crédible pour sortir de l'impase. Mais c'est moins un problème d'hommes que de politique d'entreprise comme l'ont souligné les syndicats qui avaient procédé à plusieurs mises en garde devant le Conseil d'administration.

L'un des points en débat pour sortir de cette impasse est : faut-il « filialiser » les diverses activités de Manufrance pour faciliter le concours de nouveaux capitaux ? Le Conseil d'administration actuel est persuadé que la réponse est positive, vu les contacts pris. M. Mestries était plus réticent.

— Et vous, qu'en pensez-vous ?

Manufrance est une entité économique dont le développement passe par des effets de synergie entre ses diverses activités. Si la filialisation est une étape vers le démantèlement (le nouveau capital gardant seulement ce qui est rentable pour lui) c'est la mort de l'entreprise. Si au contraire c'est une étape de sa réorganisation et que cela permet le déblocage, pourquoi pas ?

Les travailleurs et la Ville de Saint-Etienne ont deux garanties pour parer aux mauvais coups contre Manufrance : les intentions de la M.a.c.i.f qui veut réellement le redémarrage de tout Manufrance ; leur capacité de mobilisation et de lutte dans l'unité pour préserver un outil de travail essentiel dans notre Région stéphanoise, durement touchée par la crise.

La lutte contre la loi d'airain du capital est plus nécessaire que jamais !

« Sécurité et liberté »

A Grenoble, c'est la police qui « choisit » les jurés d'assises

(suite de la première page)

reporter la présente session tant qu'une enquête approfondie n'aura pas été faite sur les graves atteintes qui ont été portées aux principes constitutionnels, aux libertés et aux Droits de l'Homme et du citoyen ».

Le document (une liste des jurés titulaires) auquel il se réfère, établit en effet que des critères politiques ont été retenus quant aux éventuelles récusations.

Exemple : le juré enregistré sous le numéro 8, Mme Nicole Comedera, épouse Bolcato, y est désignée comme Conseillère municipale *socialiste* d'Echirolles ; même mention pour le juré n° 25, Jean-Claude Courtobe, Conseiller municipal offre un la Verpillère ; enfin, le document offre un curriculum-vitae détaillé du juré n° 27, établi par les services de police, puisqu'on y apprend que Jean-Noël Papillon-Fiollet actuellement chef de cabinet du maire d'Echirolles, a exercé des activités politiques (maoïstes) en 1970, étudiantes en 1971, associatives en 1978/80 (appartenance au Comité de l'Isère pour la révision du procès Ranucci).

Il semble que cette pratique soit courante, puisqu'une première liste de ce type avait déjà été récupérée par Michel Prudhomme. Elle concernait la première session des Assises, en mars dernier, et portait sur quatre noms accompagnés du même type de renseignements...

De toutes les personnes mentionnées dans ces renseignements « confidentiels », une seule n'a pas été récusée comme juré, Madame Bolcato : entre temps, l'affaire avait été rendue publique.

Aller jusqu'au bout

La Ligue des Droits de l'Homme, qui réunissait mardi son bureau grenoblois, juge l'affaire d'une extrême gravité et entend « aller jusqu'au bout » dans la recherche de la vérité et l'établissement des responsabilités. Elle s'associera donc à la plainte qui va être déposée par les personnes concernées pour atteinte à la vie privée et à la liberté d'opinion ainsi que pour utilisation de fichiers illégaux. En effet, les renseignements communiqués au Parquet par la police faisaient état, pour certaines personnes, de condamnations amnistiées depuis plusieurs années. Ce dernier point constitue à lui seul une infraction grave justifiant un recours en justice.

Me Prudhomme, que nous avons pu contacter mardi, n'avait toujours pas reçu de réponse à sa lettre et la session se poursuivait, sous la responsabilité du président et en présence des « bons » jurés désignés par la Cour... et non récusés par l'accusation.

Université

Grenoble : victoire des étudiants

Alors que les étudiants grenoblois se réunissaient enfin d'après-midi, lundi, en Assemblée générale sur le campus, la direction de la faculté a fait savoir par un communiqué que l'ensemble de leurs revendications avaient été acceptées : les étudiants étrangers seront réinscrits, des cours de rattrapages seront mis en place pour préparer les sessions d'examens de juin et septembre, et la direction retirera les deux plaintes déposées contre des étudiants.

Montpellier : le budget

Au cours d'une conférence de presse tenue ce lundi à Montpellier, le doyen Louis Thaler a indiqué que « le budget de l'université avait stagné à onze millions de francs, de 1976 à 1979 et avait été réduit cette année à 10,5 millions de francs, soit une baisse de l'ordre de 40 % en francs constants. Le refus du conseil est donc motivé par cette nouvelle réduction des moyens opérée à la place du redressement préparé avec les services du ministère de l'Education nationale.

Jussieu : poursuite de la grève

L'Assemblée générale du personnel de l'Université de Paris VI-Jussieu, réunie lundi, a adopté une motion de cinq points qui condamne l'intervention policière de samedi, exige la levée de toutes les inculpations, la libération de toutes les personnes interpellees, et la destruction des fiches de police, décide de poursuivre la grève, participer à la manifestation du mardi à 18 h et d'organiser des assemblées générales dans les diverses U.e.r afin de soutenir la journée organisée le 30 mai prochain sur le thème « les étrangers et l'université ». Enfin, l'A.g rappelle que son objectif reste « l'abrogation des décrets xénophobes ».

CRISE DE LA CEE

Les socialistes proposent une procédure d'urgence

Les élus socialistes français à l'Assemblée des Communautés européennes vont déposer, à l'occasion du débat du mercredi 21 mai sur l'échec du Conseil européen de Luxembourg, une proposition de résolution avec demande d'urgence sur la crise actuelle de la C.e.e.

Ce texte élaboré en liaison avec Alain Barrau, Délégué national du P.s à l'Europe a été présenté par Gérard Jaquet, Président de la délégation française :

«Le Parlement européen, considérant les Traités de Paris et de Rome, considérant la crise que traverse actuellement la C.e.e, invite le Conseil des Ministres à prendre immédiatement les mesures appropriées pour sortir de cette crise. C'est-à-dire à :
— Adopter une augmentation des prix agricoles à la production pour la campagne 1980/81 qui garantisse un revenu aux agriculteurs européens, comparable à ceux des autres catégories professionnelles, comme l'implique le respect des accords passés ayant abouti à la mise en place de la politique agricole commune.
— Proposer au Parlement européen un nouveau projet de budget pour 1980 dès la session de juin 1980, afin que le système des douzièmes provisoires actuellement en vigueur n'entrave plus le fonctionnement communautaire et que, par ailleurs, le Parlement européen puisse exercer les droits que lui confèrent les traités et les accords budgétaires de 1970 et 1975.
— Exiger de la Commission des propositions précises pour permettre de nouveaux développements des politiques communes, tenant compte, en particulier en matière régionale, sociale, industrielle et agricole, de la situation économique spécifique et des préoccupations prioritaires de chacun des Etats qui composent la Communauté.
— Apporter, dans ce cadre, une solution aux problèmes de la contribution britannique, sans laisser se perpétuer un système de marchandages qui ferait rapidement passer de la Communauté à une coopération interétatique et accroîtrait l'aspect exclusivement libre-échangiste de cette Europe dont l'absence de volonté camoufle mal l'absence d'identité.

La Communauté ne doit pas en rester à l'échec du Conseil européen de Luxembourg des 27 et 28 avril. Le Parlement européen doit faire pression sur le Conseil des Ministres pour sortir de cette crise au plus tôt».

QUESTIONS ECRITES

A l'Assemblée

de Louis MERMAZ

sur les graves conséquences du décret du 8 août 1979 réorganisant la procédure de titularisation des assistants des universités et leur accession au porte de maître-assistant en instaurant un système de concours. Ce décret fait peser de graves menaces sur l'emploi de nombreux assistants entraînant de surcroît le démantèlement d'un grand nombre d'équipes de recherches, et d'équipes pédagogiques au détriment de la qualité de l'enseignement et du rayonnement de l'université.

de Charles HERNU

qui demande de préciser le lieu des affectations nouvelles des troupes françaises présentes au Tchad et des indications sur l'effectif et le lieu de stationnement actuel des troupes françaises à l'étranger et dans les T.o.m.

Au Sénat

de Gilbert BELIN

sur la résolution récente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, relative à la peine de mort. A une très grande majorité cette Assemblée s'est prononcée très clairement en faveur de l'abolition de la peine de mort, sans condition, ni préalable.

Le prestige de la France en matière des Droits de l'Homme est singulièrement terni, aux yeux de nos partenaires européens, par le maintien de la peine de mort en France.

de Guy DURBEC

sur les graves conséquences que peuvent entraîner les mesures d'encadrement du crédit sur l'habitat en zone rurale. La politique de la montagne et en général la politique d'aménagement du territoire, menée par le gouvernement peut voir ses effets largement atténués par les récentes décisions visant à encadrer le crédit.

Il demande donc de reconsidérer la politique de financement du logement, et de prendre les mesures qui s'imposent afin de ne pas pénaliser l'habitat en zone rurale, élément déterminant de leur développement.

de Marcel DEBARGE

sur la multiplication des procès intentés à l'encontre des organisations syndicales pour avoir mené une grève afin de défendre les intérêts et les droits des travailleurs.

C'est ainsi qu'à Saint-Ouen, en Seine-St-Denis, la société Alsthom-Unelec a réclamé des dommages et intérêts pour préjudices divers aux syndicats d'Alsthom-St-Ouen.

REPRESSION ANTI-SYNDICALE

Le Comité d'établissement de la Thomson C.s.f Malakoff, lors de sa séance extraordinaire du 20 mai 80, a refusé le licenciement de deux délégués C.g.t. La direction poursuit néanmoins la procédure de licenciement. Un meeting unitaire s'est tenu au même moment avec la présence de Léo Figuères, maire communiste de Malakoff et de Bernard Parmantier, sénateur socialiste de Paris, venus apporter leur soutien aux travailleurs en lutte depuis le 26 septembre 79 pour la satisfaction des revendications de la plate forme commune C.g.t-C.f.d.t.

Le Parti socialiste qui depuis le début du conflit a porté son soutien au mouvement, tient à réaffirmer sa ferme opposition à toute violation des libertés syndicales, appelle à un renforcement de la solidarité à l'égard des élus syndicaux sanctionnés et demande l'ouverture de véritables négociations, la levée de toutes les sanctions et l'arrêt de la procédure de licenciement.

SUR L'AGENDA DU PREMIER SECRETAIRE

MERCREDI 21 MAI - 19 H. Paris : Emission «Face au public» sur France-Inter avec des questions de Paul-Jacques Truffaut (Ouest-France), Jean Cau (Paris-Match), Patrice Duhamel (TF1), Jean Le Lagadec (l'Humanité), Gilbert Denoyan et Joseph Palletou.

JEUDI 22 MAI - 11 H 45. Le Chambon (Loire) : Conférence de presse à la mairie sur les problèmes sociaux locaux, ceux du textile en particulier.

16 H. Roanne (Loire). Visite aux travailleurs des ateliers roannais de construction textile.

17 H. Riorges (Loire). Rencontre avec les élus et militants à la mairie

18 H 30. Roanne (Loire). Meeting au Cinéma Marivaux.

VENDREDI 23 MAI - 15 H 45. Paris (Hôtel Matignon) : Rencontre avec le Premier ministre sur les problèmes universitaires, à la tête d'une délégation du groupe parlementaire et de la direction du Parti socialiste.

20 H 30. La Roche-Migennes (Yonne). Meeting devant la gare, sur les problèmes des suppressions de lignes S.n.c.f.

MERCREDI 28 MAI - 20 H. Paris (Empire). Manifestation pour les libertés.

LUTTE DES FEMMES

Neiertz écrit à Jammot (Antenne 2)

«Je suis toujours avec intérêt les Dossiers de l'Ecran et ai beaucoup apprécié que vos ayiez choisi l'évolution de la condition de la femme en France comme sujet de votre dernier débat.

«C'est pourquoi je regrette vivement que le choix malencontreux du film n'ait pas permis de déboucher sur des questions traduisant l'évolution en France des problèmes auxquels les femmes sont confrontées. Comme Jospeh Pasteur n'avait pas l'air de savoir qu'il existe d'excellents films français sur cette question, des films qui auraient pu donner à ce débat sa véritable dimension, celle de la lutte quotidienne harassante que mènent les Françaises pour acquérir liberté et dignité dans la vie privée, la vie professionnelle et la vie publique, je me permets de vous faire quelques suggestions.

«Outre le film de Coline Serrault «Mais qu'est-ce qu'elles veulent», il y a celui de Yannick Bellon «La femme de Jean», celui d'Agnès Varda «L'une chante, l'autre pas» et j'en oublie certainement. Films faits par des femmes, ils eussent été la démonstration a priori de ce qui a changé depuis dix ans en France. Ce qui n'a pas changé par contre, c'est que ces créatrices françaises n'ont pas accès à la télévision française, alors que les navets américains y sont monnaie courante».

Riposte : un journal nécessaire pour les cadres, utile pour les militants, indispensable pour tous

TELE-P.S.

NOUVELLE BROCHURE DU SECRETARIAT AUX LUTTES DES FEMMES

IVG : BILAN DE SIX MOIS DE CAMPAGNE.

Giscard, Barre et Deniau lancent une nouvelle formule

La réalité corrigée

On ne célébrera jamais suffisamment les talents oratoires de Giscard et de ses sbires. Sur le mode «il y a toujours quelque chose de bon à tirer des chiffres», ils réalisent performance sur performance. Une nouvelle fois, au cours du week-end, on a ainsi entendu proclamer que le chômage avait diminué en avril alors que la réalité - après corrections des variations saisonnières - était inverse.

Et la publication du déficit du commerce extérieur - 2 milliards de francs - au cours de ce même mois d'avril a permis à Deniau, un de nos champions nationaux de la prestidigitation verbale, de s'adresser un compliment d'autosatisfaction.

Pour le ministre du Commerce extérieur, l'amélioration, par rapport au mois de mars est considérable : nul ne le démentira puisque le déficit enregistré était de 6 milliards de francs.

Méthode Coué-Giscard

De là à imaginer, comme il le fait, que la «hausse brutale du prix du pétrole puisse être absorbée progressivement», il y a un fossé dont le franchissement s'apparente à une application de la méthode Coué, décidément en vogue sous Giscard.

Car la diminution du déficit d'un mois sur l'autre ne tient pas du miracle : elle s'explique essentiellement par le recul du tonnage de pétrole importé, les cuves étant pleines à ras bord. Causes subsidiaires : les exportations ont continué de progresser tandis que les importations - hors énergie - ont marqué le pas.

Le moindre déficit observé en avril ne doit pourtant pas faire illusion : les exportations françaises verront probablement leur rythme de croissance s'infléchir au fur et à mesure que les effets de la récession américaine se diffuseront. Tandis que les nouvelles hausses sur les prix du pétrole déjà appliquées par l'Indonésie, la Lybie et l'Algérie, après l'Arabie saoudite - vont aggraver le déficit strictement énergétique.

Reste une inconnue : le comportement des importations. Compte tenu de la structure de l'économie française le niveau de nos achats à l'étranger est directement lié à celui de l'activité intérieure.

Or, objectif électoral primant, Giscard compte bien relancer la machine à l'automne si elle devait faiblir d'ici là (voir nos éditions d'hier). Deniau est naturellement dans le secret de cette grande stratégie qui se traduira inévitablement par une détérioration du solde de la balance commerciale.

Mais pour ces ministres-faire-valoir, tout est bon : si le déficit s'accroît c'est immanquablement la faute du pétrole, s'il se réduit c'est nécessairement grâce à eux. Encore bravo !

Résumées

Police des frontières : journalistes suspects

Un confrère nous signale que chaque fois qu'il prend l'avion pour l'étranger, la police des frontières consulte l'ordinateur avant de lui rendre son passeport. Ayant un casier judiciaire vierge, il a demandé à un des fonctionnaires de Roissy, si sa tête était suspecte. Pas du tout, lui a-t-on répondu ; la police interroge systématiquement «big brother» pour les journalistes et quelques autres professions.

Dans une question écrite au ministre de l'Intérieur, Georges Fillioud, député de la Drôme, s'est étonné d'une telle pratique et a demandé quelles sont donc ces «autres» professions systématiquement suspectes.

Télécom : grève le 30 mai

La Fédération C.f.d.t des P.t.t, qui tient cette semaine un congrès d'unification avec la Fédération nationale des Télécommunications (F.n.t), appelle les personnels des services techniques des télécommunications à une grève nationale le vendredi 30 mai. Sans répercussion pour les usagers, cette grève sera illustrée parr des meetings à Paris et en province, et des interventions auprès des préfets, des élus et des directions régionales des P.t.t.

U.r.s.s : arrestation de Diadkine

Les autorités soviétiques ont arrêté le géophysicien Iosif Diadkine, auteur du premier «Samizdat» sur le «Coût humain» de la collectivisation en U.r.s.s, vient d'annoncer Soljenitsine. Dans une étude menée en 1976, mais parvenue en occident plus récemment, le Dr. Diadkine a estimé à cinquante deux millons le nombre de personnes mortes en U.r.s.s entre 1928 et 1954 des suites de la famine, de la répression et de la guerre. Iosif Diadkine est l'auteur également d'une cinquantaine d'ouvrages scientifiques.

Région parisienne : circulation «gelée» le 27 mai

Les chauffeurs routiers, les livreurs et les conducteurs de car, ont décidé de «geler» la circulation en région parisienne le 27 mai, à l'appel de leur union régionale «afin de montrer leur mécontentement devant la lenteur des discussions engagées avec les différents ministères».

Dans les huit départements, ils sont invités, ce jour-là, à rouler à 10 km/h et à refuser toute manutention dans les grandes surfaces et industries, «à titre d'avertissement».

Leurs principales revendications concernent les restrictions de circulation sur les autoroutes en fin de semaine, les interdictions de stationnement pour livraison, les horaires de livraison imposés dans les villes et les retraits de permis.

Zaïre : tortures et exécutions

Amnesty international accuse le gouvernement zaïrois d'avoir recours à la torture, aux arrestations arbitraires et aux exécutions sommaires.

Amnesty évalue à un millier les étudiants, intellectuels et opposants politiques qui croupissent dans des camps. Le principal centre d'internement se situerait à Ekafera et comprendrait 400 à 500 détenus qui «dorment à même le sol dans des cellules infestées d'insectes, de rats et de parasites». En raison de l'absence de toute surveillance médicale, la malnutrition, le paludisme et la dysenterie se répandent rapidement.

Afghanistan : comprendre et aider

Réunir des informations sur la situation réelle en Afghanistan et les diffuser : collecter et distribuer des aides alimentaires et médicales aux réfugiés afghans : tels sont les deux axes de travail que s'est fixée l'Association Afrane (amitié franco-afghane), qui vient de se créer - 1, rue Racine, 78600 Maisons-Laffitte.

Référendum québecois :

Trois solutions ou un statu quo

C'est donc hier midi que les Québecois ont eu à décider par référendum s'ils accordent à leur Premier ministre, René Lévesque, le mandat de négocier avec le pouvoir fédéral une nouvelle entente entre la province de Québec et la Fédération du Canada. A l'heure où nous bouclions hier, le scrutin n'était pas encore ouvert.

Ce matin, mercredi, les jeux seront faits et seules trois solutions sont possibles.

Si Lévesque obtient un Oui majoritaire, cela signifie que les «français» (qui représentent 80 % de l'électorat provincial) ont voté à plus de 60 % pour le oui. S'il n'obtient qu'un score proche de 40 %, les «français» ne l'auront pas majoritairement suivi et son avenir politique sera en jeu.
Au contraire, comme les sondages semblent le montrer, s'il obtient un vote proche de 50 % (positif ou négatif), la cassure sera plus prononcée car, d'une part, les «français»auront voté en faveur du mandat de négociation et, d'autre part, ce sera la minorité «anglaise» qui, une fois de plus, aura bloqué l'aspiration des «français» à un espace de liberté élargie.

Dans tous les cas, après une campagne référendaire où les passions se sont exacerbées, où Pierre Elliott Trudeau, Premier ministre fédéral, ainsi que plusieurs Premiers ministres provinciaux sont «montés en ligne», il est évident que la donne politique canadienne sera modifiée.

Un retour au statu quo ne serait bon ni pour Ottawa, ni pour le Québec. Car il pourrait ouvrir à nouveau la porte à des excès comme la Belle Province en a connu en 1970.

En marge de Cannes

Des maires protestent

Ils ne sont sans doute pas aussi «photogéniques» que les «stars» et les médias se sont moins intéressés à leur protestation, le 16 mai, qu'au défilé des limousines devant le Palais des festivals.

Pourtant, depuis quelques années les salles que leurs municipalités subventionnent ont permis d'éviter qu'un large public ne soit privé de cinéma, de développer une politique de diffusion culturelle des films et de promouvoir une fréquentation réellement populaire.

Leurs salles, qui bénéficiaient de l'incitation financière «Art et Essai», viennent de faire l'objet de la part de certains professionnels de l'industrie cinématographique d'une tentative de déclassement. Non content d'user et d'abuser de leur position dominante pour priver de films ces salles, les grands circuits se lancent aujourd'hui derrière Gaumont dans la production. Il est à craindre qu'avec le soutien du «libéralisme avancé», tenant à la fois le produit et la salle, ils n'excluent de nos écrans et de nos régions tout cinéma «différent», au bénéfice de leur seul profit et aux dépens à la fois du 7e art, de ses créateurs et de ses spectateurs.

RIPOSTE
12, cité Malesherbes - 75009 PARIS - Tél. 878.40.73
Télex : 660 582 F
Directeur : Georges Fillioud
Directeur-Délégué : Henri Pradeaux
Edition : Gérard Colé
Rédaction : Gérard Descotils
Administration : Nicole Covillers
Numéro de commission paritaire : 60122
Abonnement : 250 F par an
Composition : Ofres - **Impression** : Gaulier-Paris